



BULLETIN D'ADHESION 2025

ASSOCIATIONS

Attention : L'assurance contractée par la FDMF pour les activités de ses adhérents ne prend effet qu'à partir de la date de l'adhésion.
L'attestation vous sera envoyée dès réception du règlement. (Contrat sur demande).
Pour des raisons de suivi des abonnements, les adhésions non reçues à la fin du mois d'avril entraîneront la suspension de l'envoi de la revue « Le Monde Des Moulins ».

Nom de l'association :

Siège social de l'association :

E-Mail : Site Internet :

Adresse postale pour courrier et abonnements :

	Tél	Portable	Email
Président : / /
Secrétaire : / /
Trésorier : / /

Date de création de l'Association :/...../..... N° d'enregistrement aux services préfectoraux :

Date de publication au J.O. :/...../..... N° du journal : N° de la publication :

Objet de l'Association :

Nombre d'adhérents au 31/12/2024

Associations de moins de 22 adhérents :

- Montant de l'adhésion : 70 €
- Avec 1 abonnement gratuit à la revue « Le Monde Des Moulins »

Associations de 22 adhérents et plus :

- Montant de l'adhésion = Nombre d'adhérents (à jour l'année précédente) X 3€ =€
- Avec 2 abonnements gratuits à la revue « Le Monde Des Moulins »

Fait à : Date :/...../..... Nom et signature :

Bulletin d'adhésion à envoyer à :

Lionel BARRÉ 16 rue du Pharaon 17500 SAINT MÉDARD

- Règlement par chèque joint de :€ à l'ordre de « Fédération Des Moulins de France ».
- Règlement par virement de :€ - En précisant : « Adhésion 2023 – et le Nom de votre association. »
- Date du virement :/...../..... - Indiquer la date du virement.

Titulaire du compte : Fédération des Moulins de France			
15589	33566	06747105542	77
Code banque	Code guichet	N°compte	Clé RIB
Domiciliation CCM Bordeaux Nansouty			
Identification Internationale (IBAN)			
FR 76 1558 9335 6606 7471 0554 277			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
CMBRFR2BARK			